



► **ÉCO** LYON



**Ils innovent**

**AZUR TECHNOLOGY, LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES FACTURES FOURNISSEURS**

**Azur Technology** (5 millions d'euros de CA, 42 salariés) a mis au point un logiciel, destiné aux PME, capable d'analyser et d'assurer le suivi des factures. "Le système de capture des documents permet de lire l'intégralité des informations qui se trouvent sur une page", explique Jean-Louis Sadokh le p-dg. Après analyse du document, le

logiciel se charge de l'envoi par mail aux différents responsables de la validation. Testé avec un opérateur touristique, le logiciel d'Azur Technology aurait permis de diminuer le temps de traitement des factures, et de diviser par deux les ressources humaines consacrées à la comptabilité. Le coût de cette solution débute à 20 000 euros.

**GRANDEUR ET DÉCADENCE DE CYBERDECK**

Philippe Dufeutrelle  
tente de redresser  
Cyberdeck.

**LENT NAUFRAGE** Ex-pépète du Web, qui a levé 45 millions d'euros en 2000 et employé jusqu'à une centaine de salariés, Cyberdeck est aujourd'hui une TPE de 11 salariés cotée en bourse, criblée de dettes et placée en redressement judiciaire. L'entreprise à la vie agitée cherche un nouveau propriétaire.

**L**a plus petite entreprise française cotée en bourse lutte pour sa survie. Le fabricant de bornes interactives, Cyberdeck (11 salariés, 2,6 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009), est placé en redressement judiciaire depuis le 30 septembre auprès du tribunal de commerce de Lyon, et cherche de toute urgence un repreneur. "Nous avons quelques touches, mais, pour l'instant, rien de vraiment concret", s'inquiète Philippe Dufeutrelle, le directeur général. En poste depuis un an et demi, cet ancien responsable du développement de Bouygues Telecom tente de redresser la barre du navire Cyberdeck, à la dérive depuis plusieurs années. L'entreprise a perdu jusqu'à 4 millions d'euros par an, et traîne comme un boulet une ardoise de 27 millions d'euros de reports déficitaires.

**FOLIE DES GRANDEURS** L'histoire de Cyberdeck avait pourtant bien commencé. Trop bien, même. Fondée en 1998 par Alain Villenave<sup>(1)</sup> et quelques amis, l'entreprise, qui

conçoit des réseaux d'accès public gratuit à Internet – les stations de métro lyonnaises en ont été équipées un temps –, est perçue comme une future grande du Web. En 2000, en pleine bulle Internet, la start-up lève 45 millions d'euros lors de son entrée au Nouveau Marché. L'époque est à la folie des grands investisseurs : les investissements s'enchaînent et les effectifs croissent pour dépasser la centaine de salariés... alors que l'entreprise réalise à peine 5 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Cyberdeck est un château de sable, qui ne mettra pas longtemps à s'effriter, jusqu'à ce que le dernier des dirigeants fondateurs, Eric Delmaere, ne soit débarqué, l'an dernier, par son conseil d'administration, faisant table rase d'une gestion calamiteuse.

**CONSTAT D'ÉCHEC** "Il faut renverser tout ce qui a été construit par mes prédécesseurs", affirme aujourd'hui Philippe Dufeutrelle, persuadé que Cyberdeck peut vivre. "Le marché des bornes interactives

**"Le marché des bornes interactives existe. Cyberdeck peut être une PME en bonne santé"**

existe. Cyberdeck peut être une PME en bonne santé d'une vingtaine de salariés." Mais le dirigeant doit d'abord composer avec l'héritage de l'entreprise, qui a rendu Cyberdeck quasiment impossible à manœuvrer, et en manque de liquidité. Le titre, qui ne vaut quasiment plus rien (la cotation est suspendue à 9 centimes d'euros), est la cible d'investisseurs qui spéculent sur les variations. Il y a quelques mois, 30 % du capital a changé en 13 heures, et, plus récemment, 12 % des actions ont été échangées en deux heures seulement. Un actionariat éclaté et volatil qui "bloque" Cyberdeck, selon Philippe Dufeutrelle : "Puisque les actionnaires ne répondent pas présents aux assemblées générales, je suis dans l'incapacité de réunir le quorum. Je ne peux donc prendre aucune décision stratégique, comme une augmentation de capital, par exemple. J'ai les poings totalement liés."

**TENTATIVES DE SAUVETAGE** Sans compter qu'être sur le Nouveau Marché coûte à la TPE "plus de 80 000 euros par an" en consultants et frais d'avocats pour produire quantité d'informations réglementées et surveillées par l'Autorité des marchés financiers, le gendarme de la bourse. Et si Cyberdeck n'a plus "aucun intérêt" à être coté, selon le dirigeant, un retrait de la bourse est diffici-